

ment de loyauté nationale—peut-être dirigé à la fois par cette impulsion—Louis-Philippe a attaché au sol et au crédit de la France la totalité de sa fortune. Si, donc, la future assemblée nationale se décide à confisquer les propriétés particulières de la maison d'Orléans, de malheureux princes seront réduits à un état de misère qui excitera la pitié et l'indignation de de l'Europe. Nous ne voulons rien présumer; il y a des choses qui sont trop cruelles, trop injustes, trop incompatibles avec la magnanimité du caractère français, et avec ces principes d'équité, d'humanité et de modération, sur lesquelles la révolution se vante d'être fondée.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTURES D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.

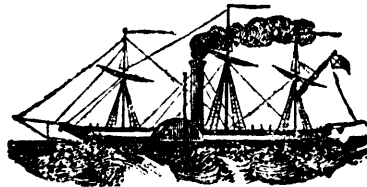


LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 25 AVRIL 1848.

Nous remettons à vendredi notre réponse au second article que l'avenir a publié samedi dernier sur l'Union et la Nationalité.

Par la voie Télégraphique de Troy.



ARRIVEE DU STEAMER ACADIA.

Nouvelles Importantes.

L'Irlande sous la loi martiale—Les grandes assemblées Chartistes prohibées—Les Chartistes persistent—Une armée française envoyée sur la frontière du Rhin, par le Gouvernement provisoire—La Russie fait d'immenses préparatifs, pour tenir la Pologne asservie—La Prusse à la veille de se quereller avec le Danemark—Tentative des Chartistes pour embarquer le gouvernement—On se bat en Espagne.

Le steamer Acadia parti de Liverpool le 8 du courant est arrivé à Boston, hier à 5 h. P. M. L'Irlande est dans un état de grande agitation. Les étudiants du Collège de Trinity à Dublin se sont armés pour défendre le gouvernement. Les Repealers continuent à défier la loi. Dublin doit être mis bientôt sous la loi martiale. On fera rendre les armes aux citoyens. Plusieurs journaux demandent la république.

ANGLETERRE.—La grande assemblée Chartiste annoncée pour le 10 a été prohibée. Les Chartistes ont fait faire un grand wagon pour porter leur pétition monstre et déclarent qu'il se rendront à l'Assemblée au péril de leur vie. Feargus O'Connor leur chef leur a recommandé de retirer leur argent des Banques d'Épargne afin d'embarasser le gouvernement. On dit que le montant total déposé dans ces institutions s'élève à £25,000,000. Des troupes additionnelles sont appelées à Londres.

FRANCE.—Le Gouvernement provisoire a envoyé une armée sur la frontière de l'Est. M. Lamartine en réponse à l'Adresse des Irlandais leur a exprimé beaucoup de sympathie, mais l'intention bien arrêtée du gouvernement français de ne pas intervenir dans les affaires d'Irlande, comme il fut fait en 1798, dont il blâma l'intervention. Abd-el-Kader est arrivé à Paris. Des proclamations invitent le peuple français à maintenir l'ordre et la paix intérieurs. M. Lamartine a renvoyé tous les anglais employés dans les steamers français. Les Ambassadeurs de Belgique, de Prusse et d'Autriche se sont plaints des démonstrations permises à Paris en faveur des libertés de leurs compatriotes. Lamartine a répondu qu'il ne pouvait contrôler les opinions des gens. La France demeurera neutre; peut-être a dit M. Lamartine interviendra-t-elle dans les affaires de la Pologne.

La Banque de France a eu une plus grande latitude pour le temps de ses escomptes. Les Banques de Lyon, Bordeaux, Nantes et d'autres ont suspendu leurs paiements.

Les listes d'élection seront closes le 20 Avril. Tous les étrangers après 5 ans de résidence ont droit de naturalisation. Un plus long délai de 15 jours est accordé pour le paiement des lettres de change. Arago est nommé ministre de la guerre; et le célèbre banquier Achille Fould ministre des Finances.

Italie.—Le Roi de Sardaigne fait la guerre à l'Autriche. Il a envahi la Lombardie avec 30000 hommes.

La Sicile est séparée de Naples et a formé son Parlement.

Rien d'important en Suisse. La Prusse est menacée de troubles par le Danemark par rapport au Duché de Rolstein et à la Lombardie.

Russie.—La Russie veut bon gré, mal gré, retenir la Pologne asservie. Tous les Polonais de 18 à 25 ans sont conduits de la Pologne Russe dans l'intérieur de la Russie!!! Le gouvernement Russe concentre de grandes armées sur la frontière Méridionale. La Belgique est tranquille.

L'Espagne est menacée de révolution. Il y a eu des troubles graves à Madrid. Le 26 mars, le peuple et les soldats se sont battus toute la nuit. La reine Christine s'est enfuie. La ville a été mise en état de siège. Depuis tout est tranquille.

Il y a eu des émeutes graves à Stockholm et dans plusieurs ville de l'Allemagne.

A Ferrare en Italie, les troupes autrichiennes ont été frappées d'une terreur panique en apprenant la révolution de Vienne. Elles se sauvaient dans toutes les directions, laissant leurs armes et bagage derrière elles.

PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Dans la séance du 15 a été reprise et terminée la discussion sur l'Income-tax.

On sait que M. Hume proposait que cet impôt ne fût continué que pour un an, et qu'une commission fût chargée d'en effacer autant que possible les injustices et les inégalités. Subsidièrement M. Hume demandait que le gouvernement s'efforçât de rétablir l'équilibre dans les finances par la réduction progressive des budgets militaires et par une révision générale des taxes, qui permit de supprimer l'impôt sur le revenu, dont les inconvénients ne sont contestés par personne.

A l'appui de la proposition de M. Hume, M. Cobden a prononcé un discours dans lequel il s'est attaché à prouver que les périls qui menaçaient évidemment l'Angleterre venaient du dedans, non du dehors; ce n'était pas de flottes, de soldats, de fortifications qu'il fallait se préoccuper; il s'agissait seulement de faire droits aux justes réclamations du peuple. "L'Angleterre, a-t-il dit, n'est pas un pays d'émeutes: ce que nous avons à craindre, c'est que le ministère ne soit pas d'accord avec cette chambre, et plus encore que cette chambre ne soit pas d'accord avec le pays.

Lord Russell, quoique souffrant, a pris la parole et a entraîné la majorité par une de ces argumentations dont l'effet est assuré, parce qu'elle s'adresse à l'orgueil national plus encore qu'à la raison.

Le noble lord n'a point essayé de nier, d'atténuer même, la justice des reproches adressés à l'Income-tax, qui pèse d'un poids égal sur le revenu produit par le travail et sur celui qui résulte de la propriété immobilière ou des placements, soit hypothécaires, soit en fonds publics. Le gouvernement a fait d'inutiles efforts pour remédier aux inconvénients dont on se plaint; la question n'est d'ailleurs pas là en ce moment: "Il s'agit, a dit le premier ministre, de savoir si, en prolongeant l'Income-tax pour une seule année et en soumettant son assiette à une révision dangereuse, impossible, on doit s'opposer à ébranler la confiance du pays dans les ressources de l'Etat. Le gouvernement anglais n'a aucune défiance des intentions de la France; il veut la paix, la paix honorable; à ce prix la France le veut aussi, et tout permet d'espérer que le fleau de la guerre sera cette fois encore écarté de l'Europe. Mais, poursuit lord Russell, lorsqu'on vient de voir une monarchie qui semblait aussi ferme que celle de Louis-Philippe emportée en deux jours, quel qu'un est-il en droit de se déclarer sûr de l'avenir? En présence d'éventualités aussi larges que celles qui s'ouvrent devant nous, si nous ne devons pas armer extraordinairement, du moins ne devons-nous pas désarmer.

"Qu'on prenne bien note de mes paroles et qu'on n'en altère pas le sens! s'est écrié lord Russell. Si je veux maintenir nos forces de terre et de mer, ce n'est point dans une pensée d'hostilité contre la France; c'est seulement dans la pensée de ne pas laisser déchoir l'Angleterre du rang qu'elle occupe parmi les nations. Si le pays pense autrement, s'il est disposé à abandonner l'influence qu'il exerce sur le monde, influence glorieuse, et qui a toujours fait mon légitime orgueil, que le pays s'explique lui-même, je me soumettrai, mais jamais je ne consentirai à me faire l'instrument de l'abaissement de la patrie."

Sous l'impression de ces paroles éloquentes, la chambre a été aux voix, et le vote a été tel qu'on devait l'attendre: 138 membres seulement se sont prononcés pour la motion de M. Hume, 363 l'ont rejetée. Majorité 225.

M. Wakley s'est écrié: "Le ministère a cherché à influencer le vote de la chambre, et par la tournure qu'il a donnée à la discussion, et par la manière de se retirer s'il n'obtenait pas un vote favorable." Observation juste peut-être, mais qui devait se perdre, et n'est perdue au milieu du tonnerre d'applaudissements suscité par le discours de lord Russell.

Le lendemain, au commencement de la séance, lord Palmerston, sur l'interpellation de M. Hindley, a déclaré absolument faux le bruit qu'un traité avait été conclu entre l'Angleterre et la Prusse, en vue des éventualités qui peuvent sortir de la révolution du 24 février. Ce qui a donné lieu à ce bruit, a ajouté le noble lord, c'est probablement l'arrivée d'une dépêche du cabinet de Berlin, annonçant qu'il avait résolu de suivre, à l'égard de la France, la même politique que la Grande-Bretagne.

Cette déclaration est rassurante, et nous l'enregistrons avec une vive satisfaction. Toutefois, il convient de ne pas oublier que le gouverne-

ment britannique est essentiellement aristocratique: que, par intérêt et par amour-propre, il tient aux traités de 1815, qui sont en grande partie son ouvrage, et que si le peuple anglais le laissait libre de ses mouvements, ce gouvernement inclinait toujours du côté opposé à notre jeune République. Nous aussi nous voulons la paix, et nous comptons sur son maintien; mais, avertis par les paroles même de lord Russell, nous demandons que, sous prétexte d'économie, on n'ébranle pas notre constitution militaire, et qu'on n'oublie pas la différence qui existe entre un homme brave et un brave soldat. (Le Siècle.)

FAITS DIVERS.

LA JUDICATURE ET LES COURS CRIMINELLES.

L'Echo des Campagnes nous fait reproche dans son dernier numéro, d'avoir négligé en quelques occasions les intérêts des campagnes, en ne publiant pas des documents qui y avaient immédiatement rapport et surtout des présentments de Grands Jurés. Nous priions notre confrère de croire que ces omissions sont loin d'être l'effet de l'indifférence de notre part pour ce qui regarde les populations hors des villes. Quelquefois elles ont pu être involontaires. Quant aux représentations des grands jurés, si nous ne les avons pas publiées régulièrement c'est que ces présentments contiennent presque toujours les mêmes choses. Celui par exemple auquel l'Echo, fait plus particulièrement allusion, ne contient rien qui n'ait été signalé auparavant à l'attention publique non seulement par les grands jurés mais par presque toute la presse du pays. L'augmentation rapide du vice, des crimes, de l'immoralité dans notre société est due en grande partie au manque d'efficacité du système actuel de Judicature Criminelle et demande l'attention sérieuse de nos hommes d'état. Nous ne doutons pas qu'ils s'en occuperont bientôt en préparant une mesure générale sur ce sujet.

Nous partageons parfaitement l'opinion énoncée par les grands jurés en février dernier. Il ne s'agit plus que de trouver les moyens convenables à l'état du pays de mettre ces opinions en pratique. Rien ne serait plus propre à réprimer la pénétration du crime que la certitude d'une punition prompte et pour arriver à cet objet il faut abandonner le système de centraliser tout le district dans la cité, et particulièrement pour les sessions criminelles, nous pensons que l'administration de la justice doit être rapprochée du théâtre du crime.

Non seulement l'administration de la justice serait beaucoup moins dispendieuse, mais encore il serait bien plus facile de trouver des témoins pour faire condamner les coupables, et les jurés connaissant mieux les personnes qui déposent devant eux sauraient quel poids devraient avoir leurs témoignages. A défaut de cette connaissance il arrive très souvent que des criminels au moyen de faux témoignages donnés par des individus qui peut-être sont leurs complices, échappent à la justice et que des innocents sont sacrifiés à leur place; et en effet, le pays est privé du bénéfice de la loi et des avantages du procès par jury, au moins en grande partie, faute de cette connaissance des localités et du caractère des témoins que les jurés seraient certains d'avoir dans les cours plus près de leurs résidences.

Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

Elections des Trois-Rivières.—L'Enregistrement des voix pour cette élection a commencé hier matin. A l'ouverture du Poll il y a eu une émeute. Les partisans de M. Polette ont assailli ceux de M. Bureau et les ont mis en fuite. A la fin de la journée M. Polette avait 144 voix et M. Bureau 83 voix. Majorité en faveur de M. Polette 61. On pensait que M. Bureau se retirerait ce matin de la lutte, sous prétexte.

Samedi dernier, l'hon. W. H. Blake a été assermenté comme solliciteur général du Haut-Canada. M. Bako est parti hier pour Toronto.

Chemins de Rail de l'Industrie.—Nous voyons avec plaisir que la Compagnie de cette ligne de chemin de fer a nommé ses officiers à une assemblée tenue au Village d'Industrie le 13 du courant. L'hon. B. Joliette a été nommé Président et Directeur avec MM. Léodel, de Lanau-dière, Louis Voligny père, D. M. Armstrong, M. P. P. Tranchemontagne et Beaugrand dit Champagne. Sous la conduite de ces hommes recommandables a plus d'un titre et sous les auspices surtout de l'hon. M. Joliette cette compagnie ne peut faire autrement que d'offrir toutes les garanties du succès. Elle contribuera aussi puissamment au développement et accroissement des richesses de cette localité.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.—L'Association du District de Québec a eu une grande assemblée le 17. Le projet de constitution préparé par un comité spécial fut pris en considération et adopté. Il est à peu près semblable à celui adopté à Montréal. L'article 2d cependant, qui dit le but de l'Association de favoriser l'établissement des Canadiens-Français dans les Townships du Bas-Canada, contient la variante suivante: sans exclure ceux des compatriotes de ces derniers, d'une autre origine qui désireraient y prendre part. Cet ajout libéral ne peut qu'augmenter les sympathies, qui entourent déjà ce noble projet. Après l'adoption de la constitution et des règlements on procéda à l'élection des officiers. Sa Grâce l'Archevêque de Québec fut nommé Patron de l'Association; Mgr de Sydlme, le coadjuteur, Président; l'hon. R. E. Caron, 1er Vice-président; F. X. Methot, 2d do; Dr. Robitaille, 3m do; Joseph Tourangeau, 4m do; J. B. A. Charrier, 5m do; Secrétaire Archiviste; B. Brown et J. Bie Pruneau, Assis do; J. M. Hudon, Secrétaire correspondant; Chs Cinq-Mars et Thomas Gauvin Assis do; F. Evanturel, jr., 6m do; Trésorier-général; E. Chinc, 7m do; A. Hamel, P. Dorion et L. Bifodeau, Auditeurs des comptes.

LECTURE SUR LA CIVILISATION.—Comme on peut le voir par nos annonces, M. L. J. A. Papineau fait une lecture sur ce sujet samedi prochain.

LA SAISON, ETC.—Depuis deux ou trois jours il fait un froid piquant. Dimanche soir et hier toute la journée, le vent a soufflé avec fureur. On nous informe que beaucoup de dommages en est résulté sur les grands lacs et les rivières. Il y a eu plusieurs naufrages.

Nos marchés sont très élevés depuis l'ouverture de la navigation et les denrées très rares. On n'y voit presque pas de grains malgré la facilité des transports. L'Avoine se vend de 54 à 58 sous le minot, la farine 10 à 15 francs le quintal, les patates 6 livres 12 la poche d'un minot, le beurre 14 à 15 sous la livre, les poules se vendent 3 à 4 francs le couple, le bœuf 87½ à 95 le 100, en détail 12 à 15 sous la livre, le sucre d'érable se vend 7 à 8 sous la livre, les tourtes sont abondantes.

Système Postale dans la Grande-Bretagne.—L'adoption du plan de réforme de M. Rowland Hill a augmenté considérablement la correspondance dans la Grande-Bretagne. Voici quelle a été la progression du nombre de lettres depuis cette époque. En 1839 ce nombre était de 76 millions.

Table with 2 columns: Year and Number of letters. 1841 196,000,000 (27,500,000 Augmentation), 1842 207,000,000 (10,500,000), 1843 220,500,000 (13,500,000), 1844 242,000,000 (21,500,000), 1845 271,500,000 (29,500,000), 1846 299,500,000 (28,000,000), 1847 322,000,000 (22,500,000).

D'où il résulte que l'augmentation totale de 1839 à 1847 a été d'environ 302 pour 100. Les lettres confiées à l'Administration des postes des Etats-Unis, en 1847, ont été que de 52,173,480 ou environ un sixième du nombre des lettres de la Grande-Bretagne.

Les suites de l'intempérance.—Vendredi dernier, une enquête a eu lieu devant le colonel de Salaberry, sur le corps d'un individu nommé Augustin Mathon qui s'est pendu avec son mouchoir de poche dans le cachot de la station de Police, au Marché Bonsecours, vers cinq ou six heures du matin. Il paraît que ce malheureux avait reçu, il y a environ une semaine, une somme de cinquante piastres, au moyen de laquelle il s'était tenu constamment ivre, et jeudi soir en passant dans la rue McGill il vola une selle chez M. Ewart, sellier, pour laquelle il fut immédiatement arrêté et envoyé à la Police où cet accident fatal a eu lieu. Il paraît que le fils de Mathon lorsqu'on lui apprit la mort tragique de son père était dans un état complet d'ivresse. Il se présenta ainsi à la Station de Police après l'accident!

MORT SUBITE.—Samedi après midi, un pauvre malheureux qui avait été relâché de prison après quelques mois d'incarcération, est mort subitement dans un cab entre les bras de sa sœur qui était allée le chercher. Une enquête du coroner a constaté le fait.

L'Avenir a fait paraître dans son numéro du 15 un manifeste en faveur de l'agitation immédiate du rappel de l'Union; c'est un cri de guerre jeté étourdiment au milieu des éléments paisibles et régénérateurs de la politique actuelle. Pour rendre ce cri plus efficace et plus retentissant, ils ont dit que c'était la nationalité franco-canadienne qu'ils voulaient sauver de la politique d'asservissement et de suicide national de nos hommes d'état actuels. Il est malheureux que le patriotisme et la nationalité se trouvent exclusivement concentrés dans le bureau de l'Avenir, et dans les six très jeunes têtes qui rédigent ce jeune journal; il est peut-être plus malheureux encore que ce patriotisme et cette nationalité si jeunes ne soient pas accompagnés de cette maturité et de cette prévoyance qui peuvent sauver l'un et l'autre. Ce qui nous porte à faire cette réflexion, c'est que la presque totalité des jeunes gens qui ont pris activement part aux événements de 1837 et 1838 et qui en ont goûté l'amertume et la folie, est hostile à une seconde agitation également fiévreuse et également dangereuse pour nos libertés. Il n'y a donc que l'exaltation des jeunes gens qui étaient trop jeunes alors pour ne pas comprendre et calculer les dangers d'une lutte aveugle qui demandent de l'agitation à tout prix. Journal de Québec.

Table with 2 columns: Country and Army strength. Russie: 568,000, Autriche: 414,000, France: 340,000, Prusse et Bavière et autres états allemands: 268,128, Grande Bretagne: 137,895.

Affaires Municipales.—Dans une séance spéciale du conseil de ville de Montréal tenue mardi dernier, le rapport suivant du comité nommé pour déterminer le montant des appropriations à être allouées aux divers comités permanents pour la présente année civile, a été lu et adopté. Comme on peut le voir, ces appropriations sont basées sur les engagements et le revenu probable de la corporation.

A Son Honneur le Maire, aux Echevins et aux Citoyens de la Cité de Montréal. Le Comité Spécial des Présidents des Comités permanents du Conseil nommés pour considérer les appropriations à faire pour la présente année, à l'honneur de faire rapport:

Que les sommes disponibles depuis le 15 février 1848 jusqu'au 15 février 1849, suivant les états produits par le trésorier de la cité, sont comme suit: Arrangements de cotisations, corvées, etc., etc., se montant à £9,289 11s. 6d., mais dont il ne sera probablement réalisé que la somme de £6,000 0 0

Le revenu brut de l'année 1848-1849 que le trésorier de la cité suppose ne devoir pas excéder £36,000 et dont le montant collecté avant le 15 février 1849 n'excédera pas celui de l'année dernière, faisant une balance de £7,000 à collecter et à appliquer avant la collection des cotisations du revenu de l'année prochaine en 1849. 29,000 0 0

Montant attendu du gouvernement provincial pour licences d'Auberges accordé à la cité en 1847. 1,220 0 0

NOTE.—La somme pour l'année 1848 ne sera reçue qu'en avril 1849, ainsi elle ne peut être entrée ici.

Loyer des nouveaux magasins Bonsecours depuis le 1er mai 1848, à £513 par année, 3 quartiers. 384 15 0

Loyer des bâtisses sur la Place Jacques Cartier, à M. Courtnay. 495 15 0

Comptes pour égouts, supposés. 750 0 0

Total. £37,850 10 0

Somme dont votre comité recommande l'appropriation de la manière suivante:—

Checks tirés pour payer les dettes dues avant le 15 février 1848, suivant l'état annexé. 1,975 0 3

Checks tirés et devenant dus au mois de septembre, suivant l'état. 1,732 19 5

Check à Henry Philips en date du 16 février 1848, pour payer un bon dû le 16 mai. 200 0 0

Département de l'aqueduc, balance d'argent dû, ajusté le 10 mars 1848. 515 7 7

Do de 3 quartiers de loyer de l'Hôtel-de-Ville, etc., depuis le 1er mai 1846 jusqu'au 1er mai 1847, à £300 par an. 225 0 0

Arrangements de petites dettes du département des finances supposés. 100 0 0

Commissaires d'écoles. 406 6 9

Revenus des marchés payables par convention en déduction d'un bon à la Banque d'Épargnes de Montréal. 1,500 0 0

Dettes dues pour pierre concassée pendant l'hiver dernier et ce printemps. 1,500 0 0

Paiement des dettes contractées pour finir le marché Bonsecours se montant à. 950 0 0

£10,752 8 7

Le reste doit être approprié aux comités suivants pour leurs dépenses depuis le 15 février 1848 jusqu'au 13 février 1849, contre lesquelles le trésorier de la cité a ordre de charger toutes les sommes qu'il a payées à compter depuis le 13 février 1848.

COMITÉ DES FINANCES.

Suivant son rapport en détail en date du 3 du courant, savoir:—

Intérêts sur les bons et obligations. £7,448 13 11

Salaires pour tous les départements excepté le marché Ste. Anne et les aqueducs. 3,100 0 0

Pensions. 371 0 0

Dépenses de l'Hôtel-de-Ville. 729 0 0

Dépenses pour avocats, cotisations, impressions et élections. 1,253 0 0

Dépenses imprévues. 250 0 0

£13,151 13 11

Comité de police. 3,820 0 0

Do du feu. 3,000 0 0

Do de l'éclairage. 1,800 0 0

Comité des marchés pour assurance des bâtisses des marchés et contingents, (non compris le marché Ste. Anne, ni les salaires). 520 0 0

Le marché Ste. Anne, (compte séparé), pour intérêt sur les bons, assurance, salaires, contingents. 1,150 0 0

Comité des chemins, l'ouvrage à faire doit être d'abord soumis au conseil et approuvé par lui. 3,500 0 0

Balance à être appliquée pour le paiement des bons ou pour faire face au déficit dans le revenu. 155 0 0

£37,850 0 0

Votre comité remarquera que si aucune circonstance imprévue ne nécessite aucune augmentation de dépenses pendant l'année au delà de celles ici estimées, les diverses réclamations échues contre la corporation (les bons exceptés) et ses dépenses courantes pendant l'année seront pleinement payées avec la perspective que l'année suivante, un montant égal à celui d'aujourd'hui pourra être approprié à chaque comité pour ses dépenses et laissera une balance d'au moins £8,000 pour liquider les bons et obligations échus.

Si heureusement on peut parvenir à ce point et que l'on puisse payer à demande l'intérêt aux possesseurs de bons, votre comité entretient l'espérance que les bons seront considérés comme un placement sûr, et que le paiement du capital ne sera pas exigé au delà des moyens de la corporation d'y pourvoir. Pour protéger les fonds de la corporation contre les demandes inattendues pendant le reste de la présente année, votre comité recommande qu'aucun rapport de comité requérant une appropriation